

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 Juin 2011.

Présents : 8

Absents excusés : REGALLET Laetitia – POMMIER J.Paul – SCHULZ Catherine – BALMON Marc.

Mme BOIS Andrée est nommée secrétaire de séance.

Début de la réunion du conseil municipal à 18 h 10.

Le conseil municipal accepte le compte rendu de la séance du 16 Avril 2011.

Le conseil municipal accepte l'ordre du jour proposé.

Ordre du jour :

1/..Projet mise aux normes accessibilité handicapés. Rappel dossier mise en place en 2009 pour un montant prévisionnel de 45.000 €.

Compte tenu des nouvelles normes et des modifications intervenues , le dossier a été revu en totalité. Un chiffrage est en cours. Si la dépense est supérieure au montant initial , une demande de subvention complémentaire sera instruite.

Compte tenu des difficultés du bâti existant , le maximum sera fait pour rendre accessible l'espace public et la voirie. Il restera néanmoins quelques points difficiles qui risquent de poser problème comme :

La circulation dans les classes (salle de jeu classe enfantine - sanitaires salle des fêtes – accessibilité au cimetière.)

A ce jour , est déjà réalisé : accessibilité en mairie – voirie – bâtiment administratif .

Reste à réaliser pour 2011 : rampe d'accessibilité à l'école – Salle de classe CM1/ CM2 – cimetière –

Signalisation et marquage au sol

En attente de réalisation pour 2012 : Sanitaires et sortie de secours salle des fêtes – circulation + sanitaires école – WC publics .

2/..Routes : les projets prévus au budget seront réalisés en Juillet : route de « Coisse » (jusqu'au croisement ADAM). – route de la « Fabrique ».

Le C.M accepte un devis de l'entreprise EIFFAGE pour des travaux route de « la Digue » pour un montant de 4.215 € . Une demande de subvention est demandée au C.G.

Un devis sera demandé pour une éventuelle demande de subvention pour le complément de la route de « Coisse ».

3/..P.IZ. Le Maire fait part au CM du document proposé par le RTM. Document à intégrer dans la réflexion du PADD dans le cadre du PLU. Une suite à cette proposition sera donnée à l'automne.

4/..P.C.S. compte rendu de la réunion de la commission du 10 Mai 2011. Une information préventive sera faite à la population.

Le CM propose de faire une information régulière du DICRIM par voie d'affichage.

5/..Emploi « Jeunes » été 2011. Le CM accepte de reconduire le principe d'emplois de « jeunes » de la commune pour les mois de Juillet et Août et charge le Maire d'organiser le planning.

6/.. Enquête publique schéma Directeur Communal de l'Assainissement. Rapport de commissaire enquêteur. Le CM accepte le rapport présenté. Le CM charge le Maire de prendre contact avec l'entreprise SAFEGE ENVIRONNEMENT pour la suite de la procédure.

7/..Plan de la voirie communale. Le CM accepte le plan de la voirie qui est présenté et charge le Maire de prendre contact avec l'entreprise SIRAP pour numériser et informatiser ce document.

8/..Ruisseau des « Moulins » : le Maire fait part au CM de la proposition de l'ONF d'exécuter des travaux de sécurité du ruisseau pour un montant de 2.116 €. Un contact a été pris avec la commune de BONVILLARET. Le CM accepte que la commune de BONVILLARET prenne en charge ce projet et s'engage à participer financièrement à 50 % de la facturation (déduction de la subvention éventuelle et de la part du territoire communal de BONVILLARET).

9/..Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau. Le Maire présente le rapport de l'année 2010. Le CM accepte ce rapport.

Mme CHEMIN demande des renseignements complémentaires concernant les analyses de la station de pompage (radioactivité). Le Maire fait part d'un courrier de l'association « Bien vivre dans le canton » sur ce sujet. Le CM s'était engagé de suivre régulièrement les analyses de la station. Une analyse complète doit être demandée (comme prévue) mais nous attendons la décision du S/Préfet de la réalisation du syndicat pour demander aussi une analyse de la source de MONTSAPEY.

10/..Défense incendie : secteur du « Bouchet ». suite à la décision du CM de se mettre aux normes sur ce secteur (voir schéma directeur communal de l'eau) le CM accepte la proposition de l'entreprise MERLIN : proposition 2 sur la voirie communale.(estimation = 27.000 €)

Le Maire fait part d'un devis demandé à l'entreprise MANNO : montant 22.000 €. Le CM accepte cette proposition et charge le Maire de déposer une demande de subvention auprès du CG.

11/..Travaux en cours :

Fleurissement : reconduite de l'entreprise du « Val d'arc »

Eau : projets en attente de la création du syndicat proposé : une réunion sur ce sujet aura lieu le 22 Mai à la S/Préfecture.

Z.Artisanale : information sur travaux en cours.

Sécurité « Secteur du Bouchet » : EDF doit effectuer les travaux le 17 juin 2011.

Création d'une garderie : le Maire présente le projet au CM et fait part de la complexité du projet d'extension de la salle des fêtes. Le coût approximation serait de 150.000 €

Le CM accepte cette proposition et autorise le Maire à engager les démarches nécessaires pour le permis de construire et les demandes de subventions.

Construction d'un bâtiment communal : le Maire rappelle la décision du CM de construire un bâtiment technique et de financer ce bâtiment par la vente de certains biens , la recette de la vente de 4 lots du mini lotissement à créer et d'une subvention du CG.

Le Maire fait part de l'estimation des domaines sur les biens à vendre.

Le CM autorise le Maire à poursuivre ce dossier et à faire une information sur la vente de certains biens.

Création d'un « mini lotissement » sur le secteur de la « Blancherie ». L'opération sera effective cet automne.

Forêt communale : information sur l'obtention de la subvention demandée pour les travaux dans la forêt communale (création d'une piste + travaux sur piste principale) Rappel des travaux = environ 39.000 €. (financement prévu au budget 2011).

Martelage d'une coupe de bois dans la parcelle 7. (vente à l'automne).

Ramassage scolaire : le Maire fait part de la décision du CG sur le circuit du ramassage communal. 6 arrêts sont conservés , 3 arrêts sont supprimés.

Une information sera faite auprès des parents intéressés.

12/..Information diverses :

Intercommunalité : le Maire fait part de la proposition du Préfet de la Savoie sur le découpage de l'intercommunalité.

Compte tenu du découpage géographique existant au niveau du canton et de la population actuelle le CM demande au Préfet d'intégrer la commune d'EPIERRE dans la communauté de communes « Porte de Maurienne » .

« Pollution la pouille ». le CM demande au Président de la Communauté de refuser la proposition de vendre à « RIO TINTO » (Péchiney) les terrains. Il demande que la communauté exige la dépollution totale du site par l'entreprise.

Le conseil municipal demande également de porter à l'inventaire de site à dépolluer , le « crassier » sur le secteur de « la Roche » à ARGENTINE , secteur en amont de la station de pompage servant à l'alimentation en eau potable pour les communes d'AIGUEBELLE et de RANDENS.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h 30.

La secrétaire de séance ,

le Maire ,

